

LA

SYMPATHIE CHRÉTIENNE.

Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent.

(Rom. XII. 15.)

Les adversaires de l'évangile l'ont souvent accusé de tendre à détruire dans le cœur de l'homme les affections naturelles et la sympathie. Ils ont prétendu que le chrétien parfait est un être indifférent aux évènements de ce monde, insensible aux joies comme aux souffrances de la vie. Pour réduire au silence une pareille accusation, il suffirait de cette simple parole de l'apôtre, qui résume en deux traits si touchants et si admirables le caractère du disciple de Christ : « Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. » S'il

est dans le monde une sensibilité profonde et vive, une sympathie délicate, expansive et tendre, c'est assurément celle de l'homme qui accomplirait un tel précepte, et qui marcherait à cet égard sur la trace du Sauveur et des apôtres. Quelle sympathie expansive et tendre que celle de Jésus, qui aujourd'hui prend part à la joie innocente d'une fête de famille, demain fond en larmes sur le tombeau de son ami, ou s'écrie en pleurant à la pensée des malheurs prêts à fondre sur sa coupable patrie : « Jérusalem, Jérusalem, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! » Quelle sympathie expansive et tendre que celle de saint Paul, qui voudrait être anathème pour sauver ses frères, qui écrit aux Philippiciens : « Dieu m'est témoin, mes bien-aimés, que je vous chéris d'une affection cordiale en Jésus-Christ ; » et aux Thessaloniens : « nous avons été doux au milieu de vous, comme une mère qui chérit tendrement ses enfants ! » Quelle sympathie expansive et tendre que celle de saint Jean, qui repose sur le sein du maître qu'il aime, dont la plume semble trempée dans la charité, et qui écrit : « nous avons connu ce que c'est que la charité en ce que Jésus-Christ a mis sa vie pour nous ; nous devons donc aussi mettre notre vie pour nos frères. Mes petits enfants, n'aimons pas seulement de parole et de la langue, mais aimons en

effet et en vérité! » Quelle sympathie expansive et tendre que celle de tout homme qui accomplirait dans toute son étendue ce précepte simple et sublime : « soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent ! »

C'est ce précepte que je viens méditer avec vous, mes bien-aimés frères. A cette méditation de la charité et de la sympathie chrétienne, puissions-nous apporter des cœurs pénétrés de cette charité qui, bien mieux que toutes les lumières du siècle, nous rend intelligents dans les choses de Dieu !

« Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. » La charité chrétienne se compose de deux devoirs, ou plutôt de deux dispositions du cœur : la sympathie pour les joies de nos frères, et la compassion pour leurs souffrances. De ces deux devoirs de la charité, lequel estimez-vous le plus difficile à remplir ? Il peut sembler au premier abord que le plus difficile soit la compassion, qui comprend nécessairement le soulagement de la souffrance. Pour soulager les souffrances de nos frères, il faut de notre part des sacrifices positifs et matériels, sacrifices de notre temps, de notre argent, de notre bien-être. Tandis que la sympathie pour les joies de nos frères n'exige de notre part qu'une bienveillance du cœur que la bouche exprime, et qui n'a rien, ce semble, de bien difficile

ni de bien pénible. Mais il suffit d'un instant de réflexion pour se convaincre qu'un pareil jugement est précipité et sans fondement. La compassion pour la souffrance exige un sacrifice matériel, cela est vrai; mais la sympathie pour les joies demande un autre sacrifice bien plus difficile que tous les sacrifices matériels : c'est celui d'une passion de notre cœur mauvais, celui de notre égoïsme et de notre envie. D'ailleurs, le désir de soulager les souffrances dont nous sommes témoins est un sentiment tellement inhérent à notre nature, que l'homme qui ne l'éprouverait pas serait un véritable monstre moral. Mais il en est bien différemment de la sympathie pour les joies de nos frères. Il est facile sans doute d'avoir cette sympathie sur les lèvres, et d'adresser aux autres des félicitations sur tous les événements heureux qui peuvent survenir dans leur vie : c'est là ce qu'on entend faire dans le monde à chaque pas. Mais posséder cette sympathie dans les replis les plus cachés de notre cœur; trouver réellement notre bonheur dans le bonheur des autres; nous associer sincèrement à leurs petites jouissances comme à leurs grandes joies; savoir oublier nos propres souffrances pour nous réjouir avec eux; faire, en un mot, de leur joie notre joie, — voilà ce qui est, je ne dirai pas difficile, mais absolument impossible à l'homme naturel; voilà ce dont notre cœur n'est rendu capable qu'après qu'il a été transpercé du glaive de la parole divine, et régé-

né par la toute-puissance du Saint-Esprit; après que nous avons appris ce que c'est que d'aimer, aux pieds de celui qui nous a aimés le premier quand il a versé tout son sang pour nos péchés.

Que chacun de nous s'examine sérieusement et profondément à cet égard. N'est-il pas vrai que, sans cesse préoccupés de nos intérêts personnels, nous ne savons pas prendre aux joies des autres une part sincère et sentie? n'est-il pas vrai que les bonnes nouvelles, que nous accueillons avec un si vif intérêt quand elles nous concernent personnellement, nous laissent le plus souvent indifférents et froids quand il s'agit des autres? n'est-il pas vrai que notre bouche, si prompte à se répandre en félicitations, si prodigue en témoignages de sympathie, va presque toujours au-delà de ce qu'éprouve notre cœur? et si nos paroles étaient toujours l'image fidèle de nos pensées, n'exprimeraient-elles pas quelquefois, le plus souvent peut-être, en présence du bonheur des autres, l'indifférence la plus glaciale?.... Je ne prononce pas, je ne juge personne, je laisse à la conscience de chacun le soin de se juger elle-même.

Mais ne devrais-je pas aller plus loin encore dans ces interrogations que j'adresse à nos consciences? Est-ce bien seulement de l'indifférence que nous éprouvons pour le bonheur des autres? n'aurions-nous jamais senti un secret et honteux déplaisir en voyant les autres plus heureux que nous dans les

mêmes circonstances, en les voyant réussir où nous avons échoué, en leur voyant des avantages naturels dont nous étions privés, ou des jouissances de fortune qui nous étaient refusées par la Providence ? y a-t-il un seul d'entre nous qui osât se dire entièrement à l'abri de cette passion la plus hideuse de toutes, celle qui nous rapproche le plus du démon, cette épouvantable passion de l'envie, qui rend malheureux du bonheur des autres?..... Je ne prononce pas, je ne juge personne, je laisse à la conscience de chacun le soin de se juger elle-même.

O mes bien-aimés frères ! qu'il est difficile d'accomplir dans toute son étendue le premier devoir de la charité, ce devoir qui semble d'abord si facile et si naturel ; et qu'il est nécessaire que notre cœur soit changé pour que nous puissions obéir à l'exhortation de l'apôtre ! Et si cela est difficile dans tous les temps, combien plus lorsque nous avons, comme il arrive souvent, des souffrances personnelles à oublier pour prendre part à la joie des autres ! Hélas ! Seigneur, qui est suffisant pour ces choses ? Quand nous succombons sous le sentiment de notre impuissance, viens mettre toi-même dans nos cœurs cette charité divine dont tu nous as laissé le modèle, et que nous ne pouvons pas nous donner ! viens nous inspirer toi-même une bienveillance sincère, profonde, inépuisable, universelle ! viens nous apprendre le secret de doubler nos propres joies et d'oublier nos propres

souffrances, en nous faisant un bonheur de celui de nos frères, en étant véritablement dans la joie avec ceux qui sont dans la joie!

« Pleurez avec ceux qui pleurent. » C'est en ces termes que l'apôtre exprime le second devoir de la charité, celui qui consiste à prendre part aux souffrances des autres et à s'efforcer de les soulager. Il faut en effet que la compassion, si elle est sincère, se traduise au-dehors par des actes qui ont pour objet la consolation et le soulagement des malheureux. Mais ces actes, bien qu'ils soient une conséquence nécessaire de la charité chrétienne, n'en sont pas proprement l'essence : elle est dans son essence un sentiment du cœur, une disposition de l'âme qui fait que nous nous mettons à la place des autres, et que nous souffrons de leurs douleurs comme nous étions heureux de leurs joies. Les actes de la charité peuvent se trouver dans la vie sans que le sentiment de la charité soit dans le cœur. On peut travailler au soulagement des malheureux par de tout autres motifs qu'un véritable amour pour eux. On peut le faire par acquit de conscience, pour se décharger d'un devoir qui pèserait à notre cœur. On peut le faire par habitude ou par respect humain, pour imiter ce qu'on voit faire autour de soi. On peut le faire par orgueil, pour se créer un mérite devant Dieu; on par ostentation, pour s'en créer un devant les hommes. On

peut le faire par égoïsme, pour se débarrasser de la vue importune de la souffrance. Il est donc d'une importance extrême d'examiner quel est le principe de nos œuvres de charité, et si elles sont véritablement inspirées par cette compassion du cœur que l'apôtre peint si admirablement en deux mots : « pleurer avec ceux qui pleurent. » C'est là, pensez-vous peut-être, une chose bien naturelle et bien facile; et de tous les devoirs de la charité, la compassion proprement dite est sans doute, à vos yeux, celui qui coûte le moins d'effort au cœur de l'homme. Erreur, mes frères, illusion qui peut être naturelle, mais qu'une connaissance plus approfondie de votre cœur ne tardera pas à dissiper. Nous n'hésitons pas à le dire, il est plus difficile et plus rare d'éprouver une compassion sincère et profonde pour les souffrances de nos frères, que de dépenser notre temps et notre fortune pour les soulager.

Qui osera dire qu'il prend une part véritable et sentie aux souffrances d'un si grand nombre d'hommes qui, près de nous et loin de nous, gémissent incessamment dans les angoisses de la douleur physique ou de l'affliction morale? à qui n'arrive-t-il pas d'oublier sans cesse qu'il est environné d'un cercle immense et continu de souffrances? qui est-ce qui prie chaque jour avec ardeur, dans le secret de son cabinet, pour le soulagement de tant de douleurs? et sans aller même jusqu'à ces souffrances

éloignées, auxquelles il peut sembler que nous ayons le droit jusqu'à un certain point de rester étrangers, ne nous arrive-t-il pas trop souvent d'oublier, dans notre sollicitude et dans nos prières, les souffrances qui sont à notre porte, celles qui nous touchent de plus près, celles de nos amis, celles des membres de notre famille?... Je ne prononce pas, je ne juge personne, je laisse à la conscience de chacun le soin de se juger elle-même.

Oserai-je ici encore aller plus loin? Il est une observation effrayante par sa profondeur, à laquelle sont arrivés d'un commun accord les moralistes qui ont pénétré le plus avant dans l'étude de la nature humaine et de leur propre cœur. Je pourrais citer entre autres Kant, le fondateur du rationalisme en Allemagne, l'un des plus étonnants génies qui aient paru sur la terre; Laroche foucauld, cet esprit si fin, si délicat, si clairvoyant, qui a jeté de si tristes clartés sur le côté mauvais de la nature humaine; et enfin Lavater, l'humble pasteur de Zurich, le chrétien simple, doux, naïf, charitable s'il en fut jamais. Ces hommes, qui ont sondé dans ses mystérieux replis, guidés chacun par un flambeau différent, l'abîme du cœur humain, se trouvent d'accord pour déclarer qu'il y a quelque chose dans les malheurs qui arrivent aux autres, même à nos meilleurs amis, qui nous cause je ne sais quel secret plaisir. Ne vous hâtez pas, mes frères, de crier ici à la calomnie; car

une telle accusation n'a pas été faite à la légère contre la nature humaine. Ce n'est pas que je prétende soutenir indistinctement contre tout cœur d'homme cette effrayante accusation; je n'ose pas m'en porter garant, tant elle m'épouvante moi-même. Mais du moins, que chacun de nous se sente pressé de s'examiner lui-même avec une sévérité inflexible; qu'il sonde son propre cœur à la faveur de cette sinistre clarté qui vient en éclairer les profondeurs, et qu'il s'écrie avec le prophète : « le cœur est rusé et désespérément malin par-dessus toutes choses; qui le connaîtra ? » Que chacun reconnaisse ici encore combien il est difficile, combien il est impossible à l'homme naturel de pratiquer dans toute son étendue la charité chrétienne, de nous mettre véritablement à la place des autres pour souffrir de leurs souffrances, d'être les imitateurs de celui qui a « pris sur lui nos langueurs et qui s'est chargé de nos douleurs; » en un mot, de « pleurer avec ceux qui pleurent ! »

Mais ce n'est pas assez de compatir aux souffrances de nos frères. Si cette compassion est sincère, elle se manifestera nécessairement, nous l'avons dit, par des actes extérieurs pour le soulagement des malheureux. Parmi ces œuvres extérieures de la charité les plus difficiles, celles qui exigent le plus de renoncement, ne sont pas les dons pécuniaires, où l'on ne paie que de sa bourse : ce sont les démarches per-

sonnelles, où l'on paie de son activité, de son temps, de son bien-être. C'est un des caractères essentiels de la vraie charité, qu'elle ne se borne pas à faire le bien par procuration, mais qu'elle se dépense elle-même pour le soulagement de ceux qui souffrent; qu'elle va leur apporter en personne des consolations et des secours. Vous n'avez pas oublié de quels traits le Sauveur peint la charité dans sa description du jugement dernier. Il ne dit pas, remarquez-le bien : « j'étais pauvre, et vous m'avez envoyé des aumônes, » mais il dit : « j'ai eu faim et soif, et vous m'avez donné vous-même à manger et à boire; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'êtes venu voir; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli. » Ainsi, mes frères, ce n'est pas assez d'envoyer nos secours aux pauvres par des mains étrangères : il faut, si nous voulons marcher sur les traces du Sauveur et suivre les préceptes de l'apôtre, aller nous-même visiter le malade et consoler l'affligé; il faut interrompre nos habitudes de bien-être et les douceurs de notre vie de famille, pour aller contempler des scènes de deuil et de souffrance; il faut quitter nos logements sains et commodes pour aller visiter les tristes réduits, quelquefois infects, où la misère lutte contre les angoisses du froid et de la faim; il faut, en un mot, que nous allions en personne et en réalité pleurer avec ceux qui pleurent. Ces démarches personnelles peuvent

seules donner du prix à nos œuvres de charité, non-seulement devant Dieu et devant notre conscience, mais encore aux yeux de ceux qui en sont l'objet. On a dit avec vérité que la manière dont on donne est plus importante encore que le don lui-même. Si vous vous contentez d'envoyer de loin à l'indigent quelques miettes de votre superflu, vous l'aurez soulagé peut-être, mais vous ne l'aurez pas consolé, vous ne l'aurez pas relevé moralement, vous ne lui aurez pas dit que vous êtes son ami et son frère, que vous sentez et pleurez avec lui. Ah ! que plutôt il vous voie lui apporter vous-même les dons de votre charité ; qu'il lise sur vos traits et dans vos yeux cette sympathie du cœur, qui fait plus de bien que l'argent et l'or ; qu'il entende sortir de votre bouche des paroles de consolation et d'amour chrétien ; qu'il reçoive le pain de l'âme en même temps que le pain du corps, et qu'il trouve en vous, non-seulement un bienfaiteur mais un ami, un être qui sait se mettre en rapport avec lui, descendre à son niveau, se faire petit avec les petits, pauvre avec les pauvres, souffrant avec ceux qui souffrent, pleurant avec ceux qui pleurent. Alors en le soulageant vous le relèverez à ses propres yeux, vous lui ferez un bien moral plus précieux mille fois que tous les secours temporels, et vous aurez fait la charité en chrétien. Alors aussi vous goûterez les joies divines et pures de la vraie charité ; et après vous être associés à la souf-

france de vos frères, vous participerez à la joie que vous aurez ramenée dans leurs cœurs.

Voilà ce que nous devrions faire ; mais est-ce là ce que nous faisons ? Est-il un seul d'entre nous qui dans ce sens obéisse pleinement au précepte de l'apôtre, et qui sache ce que c'est que d'aller pleurer avec ceux qui pleurent ? Sans doute nos devoirs à cet égard varient suivant la position où Dieu nous a placés : il peut se trouver telles circonstances qui ne nous permettent pas d'aller visiter en personne les malades et les affligés ; mais y a-t-il un seul d'entre nous qui puisse se rendre le témoignage qu'il fait à cet égard tout ce qu'il pourrait dans sa position ? et n'avons-nous pas tous à nous reprocher d'avoir plus d'une fois sacrifié le devoir dont je parle, uniquement peut-être à la crainte de nous déranger, à l'amour de nos aises, à notre paresse, à notre sensualité, à une partie de plaisir ?.... Je ne prononce pas, je ne juge personne, je laisse à la conscience de chacun le soin de se juger elle-même.

Enfin, le dernier des devoirs de la charité, c'est l'aumône proprement dite, la charité qui consiste à donner. J'ai gardé à dessein ce devoir pour le dernier, parce qu'il est le plus facile de tous, et le plus évidemment obligatoire. Envoyer, sans rien prendre sur nos affaires ni sur nos plaisirs, une partie de notre superflu à ceux qui manquent du nécessaire ;

laisser tomber sans nous déranger une offrande légère dans la bourse qui nous est tendue à la porte du temple, ou qui vient nous chercher dans nos maisons, avec la certitude que ces dons, fidèlement gérés par d'autres mains que les nôtres, iront, sans que nous nous en occupions en rien, porter du pain à ceux qui ont faim, des vêtements à ceux qui ont froid, des moyens de guérison à des malades indigents, une éducation morale et chrétienne à de pauvres enfants qui sans cela fussent devenus la proie du vice : en un mot faire le bien, un bien nécessaire, un bien immense, sans qu'il y ait de notre part d'autre sacrifice que celui d'un argent dont après tout nous n'avons pas besoin : en vérité c'est là une œuvre si facile, si naturelle, si obligatoire, si indispensable, qui coûte si peu, qu'il est étrange qu'on ose quelquefois s'en faire un mérite à ses propres yeux et aux yeux du souverain juge. Ce qui serait bien plus étrange encore, ce serait qu'on pût élever des difficultés en présence d'une œuvre pareille, ou répondre par un refus à ceux qui nous sollicitent d'y contribuer.

Et pourtant nous la voit-on fidèlement accomplir, cette œuvre si facile et si naturelle ? cette charité de l'aumône, qui est la plus facile de toutes, l'exerçons-nous réellement selon nos moyens ? nos offrandes sont-elles vraiment dignes d'une église rachetée de Jésus-Christ ? Oui, dites-vous peut-être en vous-

mêmes, en vous comparant à telle ou telle autre église qui donne peut-être moins que vous. Mais si nous comparons nos offrandes à celles des chrétiens du premier âge, combien n'aurons pas à rougir du rapprochement ! Vous connaissez tous cet admirable tableau tracé par saint Luc au livre des Actes : « La multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme ; et personne ne disait que ce qu'il possédait fût à lui en particulier ; mais toutes choses étaient communes entre eux. Et il n'y avait personne parmi eux qui fût dans l'indigence, parce que tous ceux qui possédaient des fonds de terre ou des maisons les vendaient, et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu ; ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à tous selon que chacun en avait besoin. » Que sont les plus belles de nos collectes auprès de cette charité-là ! C'est là, pensez-vous, un état de choses exceptionnel, un âge d'or qui ne doit plus revenir dans l'église : mais que direz-vous quand je vous montrerai déjà sous l'économie judaïque de quoi faire honte à nos charités ? Il résulte d'un calcul établi par le plus célèbre de nos prédicateurs ¹, qu'en réunissant les diverses offrandes que chaque Israélite était tenu de prélever sur ses biens, tant pour le soulagement des pauvres que pour l'entretien du culte divin, la somme totale s'élevait chaque année à près de la moitié de son revenu. Que sont toutes

¹ SAURIN, sermon sur l'aumône.

nos offrandes d'une année auprès de cette charité-là ! Il est vrai que cette charité n'était pas volontaire, que toutes les offrandes du Juif étaient fixées d'avance par un commandement précis et rigoureux ; mais parce que le chrétien est sous une économie de grâce et de liberté, doit-il être moins disposé à donner que le Juif, placé sous le joug sévère et inflexible de la loi ? et l'enfant de Dieu fera-t-il moins par amour que l'enfant d'Abraham par obéissance ?

Mais quittons ces généralités, et entrons dans un examen précis et sévère de nos aumônes, pour voir si elles sont en rapport avec nos moyens et notre devoir. Deux principes, dont la vérité est incontestable pour tout chrétien, vont servir à nous diriger dans cet examen.

Le premier de ces principes, c'est que les biens qui sont entre nos mains ne nous appartiennent pas en propre, et que nous en sommes seulement les économes, pour les employer à la gloire de Dieu et au bien de nos frères. Tel est le point de vue sous lequel l'évangile nous présente constamment la jouissance des biens de la fortune : c'est moins une jouissance qu'une charge, c'est une gestion dont nous aurons à rendre un compte exact et sévère. C'est là ce qui nous est clairement enseigné dans plusieurs des paraboles du Sauveur, notamment dans celle des talents et de l'économe infidèle. Il suit de là que tout l'argent que nous consacrons à des œuvres chrétiennes

nes ou charitables n'est pas une faveur de notre part, mais bien une restitution que nous faisons au Seigneur de ce qui lui appartient ; et qu'au contraire, tout celui que nous employons pour nos intérêts personnels est une faveur que le Seigneur nous accorde dans sa gratuite bonté. Est-ce en effet sous ce point de vue, mes chers frères, que nous envisageons généralement nos dépenses et nos charités, ou n'est-ce pas plutôt sous un point de vue tout contraire ? en est-il beaucoup parmi nous qui considèrent leurs biens comme une propriété de Dieu, dont ils sont chargés de faire une gestion fidèle ? en est-il un seul qui, lorsqu'il prend part à une œuvre de charité, ne pense pas accorder une faveur, mais faire une restitution ? ou qui, lorsqu'il dépense son bien pour son avantage personnel, se sente obligé de rendre grâce au Seigneur comme d'une faveur qui lui est accordée ? en est-il un seul qui pense réellement qu'il ne lui est permis de garder pour son avantage personnel que la partie de ses biens nécessaire à l'entretien de sa famille, et qui se croie dans l'obligation de consacrer le reste à des œuvres d'édification ou de charité ?.... Je ne prononce pas, je ne juge personne, je laisse à la conscience de chacun le soin de se juger elle-même.

Il est un autre principe qui doit également présider à nos œuvres de charité : c'est qu'aussi longtemps que nous ne sommes pas allés jusqu'à nous

imposer quelque privation pour faire du bien à nos frères, nous n'avons pas encore assez donné. En effet, de quel droit laisserions-nous dormir entre nos mains un argent qui nous est inutile, qui ne sert pas même à nos jouissances, tandis qu'il est auprès de nous des enfants du Père céleste à qui manquent les nécessités de la vie? Jusqu'à ce que nous ayons atteint la limite de la privation, nous avons donc à élargir encore le cercle de nos charités. Les demandes de la charité auront beau aller chaque jour en augmentant, les œuvres qui réclament nos secours auront beau se multiplier autour de nous d'année en année, nous n'avons pas le droit de refuser une seule de ces demandes, de négliger une seule de ces œuvres; nous devons même, tout en soutenant les œuvres nouvelles qui peuvent se présenter, augmenter encore les contributions que nous donnions déjà pour les anciennes; nous devons faire tout cela et ne croire que remplir strictement notre devoir, aussi longtemps que nous ne nous sommes pas imposé quelque privation pour exercer la charité. Eh bien! mes frères, je vous le demande, comme je le demande à moi-même, la main sur la conscience et devant Dieu, vous êtes-vous jamais imposé des privations pour contribuer à une œuvre de charité? vous êtes-vous jamais privés, je ne dis pas d'une partie de votre nécessaire, mais seulement d'une des jouissances de votre superflu? avez-vous retranché quelque chose

sur la variété de vos plaisirs, sur la délicatesse de votre table, sur l'élégance de vos meubles ou de vos vêtements? Je ne crois pas me tromper en répondant pour vous négativement. Non, vous n'avez pas encore atteint la limite que tracent à vos charités la raison et l'évangile; vous pouvez encore, du moins la plupart d'entre vous, donner beaucoup et donner longtemps avant d'en venir à entamer un seul de vos besoins, je dis plus, une seule de vos jouissances. Et pourtant, êtes-vous disposés à élargir d'année en année, de jour en jour, le cercle de vos charités? accueillez-vous avec empressement les collectes nouvelles, ou le retour périodique des collectes anciennes? voyez-vous arriver avec plaisir dans vos maisons les personnes dévouées qui se font les représentants et les sollicitateurs des pauvres? ne vous arrive-t-il jamais de murmurer tout bas, si vous ne vous plaignez pas tout haut, de la multiplicité des demandes qui, Dieu en soit béni! car c'est un signe de vie dans notre église, vont croissant d'années en années?... Je ne prononce pas, je ne juge personne, je laisse à la conscience de chacun le soin de se juger elle-même.

Mais pourquoi le tairions-nous plus longtemps, ce jugement qui s'échappe comme un seul cri de toutes les consciences de cette assemblée? Ce jugement que je me suis abstenu de prononcer, votre conscience à

tous l'a prononcé dès longtemps, et c'est une sentence de condamnation. Oui, Seigneur! nous le reconnaissons humblement et solennellement devant toi, nous sommes condamnés sur tous les points par l'examen que nous venons de faire; nous avons violé dans toute son étendue le précepte de la charité.

Non-seulement nous l'avons violé dans son essence, qui est la compassion et la sympathie, mais nous l'avons violé dans ses applications, et dans la plus facile de toutes, qui est l'aumône. Non-seulement nous ne savons pas aimer, mais nous ne savons même pas donner.

Et pourtant, Seigneur! c'est toi qui nous a tout donné! Cette faculté d'aimer que nous refusons d'employer au service de nos frères et que nous réservons égoïstement pour nous-mêmes, c'est toi qui l'a mise dans notre cœur. Ces biens dont nous murmurons de t'accorder quelques oboles dans la personne de ces pauvres qui sont tes représentants, c'est de ta main que nous les tenons, et c'est à toi en réalité qu'ils appartiennent. Mais cette main libérale de notre père céleste a répandu sur nous d'autres bienfaits encore mille fois plus précieux, et cela quand nous n'avions mérité que sa colère. Quand nous étions « morts dans nos fautes et dans nos péchés, » il a pris pitié de notre misère, et il a voulu nous en tirer au prix de sa propre félicité. Riche de tous les trésors du ciel,

« il s'est fait pauvre pour nous afin que par sa pauvreté nous fussions enrichis. » Du sein de la gloire éternelle, il est descendu sur notre terre de malédiction ; il s'est anéanti lui-même, en prenant la ressemblance d'un homme et la forme d'un serviteur ; il s'est abaissé lui-même et rendu obéissant jusqu'à la mort, à la mort même de la croix, — et tout cela pour nous ; tout cela pour que nous, qui ne pensions point à lui, nous qui étions ses ennemis par nos péchés, nous puissions être délivrés de la condamnation et rendus participants de sa félicité éternelle. Mes frères ! quelle qu'ait pu être jusqu'ici la dureté de nos cœurs, pourraient-ils bien jusqu'à la fin rester indifférents à un tel amour ? et y aurait-il parmi nous quelqu'un assez dur, assez égoïste, assez ingrat pour refuser son superflu, une faible partie de son superflu, à celui qui lui a tout donné, pour le corps et pour l'âme, pour la terre et pour le ciel, pour le temps et pour l'éternité ?

Non, Seigneur ! tu ne permettras pas qu'il en soit ainsi ; tu nous préserveras d'un si grand péché et d'un si grand malheur ! Triomphe aujourd'hui de ces cœurs trop insensibles : qu'ils se brisent aux atteintes de ta grâce, qu'ils se fondent au feu de ton amour ! qu'ils apprennent la charité au pied de cette croix où tu t'es offert toi-même en victime de charité ! Que nous apprenions enfin à donner en chrétiens, largement, sans regret, sans arrière pensée, sans calcul

d'avarice, sans retour secret d'égoïsme! Que désormais nous voyions revenir avec joie ces collectes annuelles où tu viens nous visiter dans la personne des pauvres, des malades et des orphelins! Et puisque tu nous offres aujourd'hui même une occasion de réparer nos infidélités passées et de marcher, selon notre petitesse, sur les traces de ton immense charité, que nous accueillions avec empressement l'appel que tu nous adresses, que nous y répondions de manière à nous satisfaire nous-mêmes et à réjouir ton cœur paternel! Que nous mesurions nos offrandes à la même mesure dont tu te sers, ô notre Dieu Sauveur! pour nous dispenser tes grâces; et que les collecteurs de nos charités reçoivent aujourd'hui dans leur sein cette « bonne mesure » que tu nous promets dans ton évangile, cette mesure libérale, remplie, « pressée et secouée, et qui se répand par-dessus les bords! ¹ » Amen.

Décembre 1844.

¹ Luc. VI. 38. Prêché un jour de collecte.